

REGLEMENT DU CHALLENGE COURSE SUR ROUTE DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR 2013

Le Challenge sur route se déroule sur 17 courses (liste des épreuves ci-après) au cours de l'année 2013, entre le mois de mars et le mois de décembre. Pour figurer au classement général définitif, tout coureur devra avoir marqué des points dans 6 épreuves minimum.

Attribution des points

L'attribution des points pour chaque course est effectuée par catégorie :

Catégories	Places	Points
C/J/E (F et H) V3H, V4H, SF, V1F, V2F	1	15
	2	12
	3	9
	4	7
	5	6
	6	5
	7	4
	8	3
	9	2
	10	1
SH et V1H	1	35
	2	32
	3	29
	4	27
	5	26
	6	25
	7	24
	8	23
	9	22
	10	21
	11	20
	12	19
	13	18
	14	17
	15	16
	16	15
	17	14
	18	13
	19	12
	20	11
	21	10
	22	9
	23	8
	24	7
	25	6
	26	5
	27	4
	28	3
	29	2
	30	1

Catégories	Places	Points
V2H	1	25
	2	22
	3	19
	4	17
	5	16
	6	15
	7	14
	8	13
	9	12
	10	11
	11	10
	12	9
	13	8
	14	7
	15	6
	16	5
	17	4
	18	3
	19	2
	20	1
V3 et V4 F	1	10
	2	7
	3	4
	4	2
	5	1

Le total des points ne tient compte que des douze meilleurs résultats. Si un concurrent a couru et marqué des points dans plus de 12 courses, seuls les résultats des 12 courses sont pris en compte.

Dans le cas où le podium n'est pas complet car moins de 3 concurrents ont couru six courses au moins, on classe d'abord aux premières places les concurrents ayant six courses au compteur et ensuite, aux places vacantes les concurrents ayant couru et marqué des points dans 5 courses, selon leur course.

Récompenses

Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés avec un trophée et des lots

Obligation des organisateurs

Pour faire partie du Challenge, les organisateurs devront respecter les points suivants :

Les coureurs devront porter le dossard « Métropole Nice Côte d'Azur ». Un jeu de dossard sera fourni la Métropole ; Visibilité de la Métropole sur le site. Des banderoles, arches et oriflammes pourront être mis à la disposition des organisateurs sous réserve que la demande soit faite préalablement à la Direction des sports de la Ville de Nice (direction.sports@ville-nice.fr) . Renseignements : 04 97 13 32 73 et que l'organisateur puisse récupérer et restituer en bon état ce matériel aux ateliers du Parc des sports Charles Ehrmann à Nice ;

La mention comptant pour le challenge de la Métropole Côte d'Azur devra figurer sur toute publicité (flyers, communiqué de presse, messages ...)

Les résultats sous forme Excel devront être adressés à l'adresse suivante : aspigiel@orange.fr

Epreuves retenues pour le Challenge

Jour	Date	Nom de l'épreuve	Distances	Villes
MARS				
Dim.	10	Foulées Panathlon du Cap	10 km	Saint-Jean-Cap-Ferrat
Dim.	24	Foulée des Baous	10 km	Saint-Jeannet
AVRIL				
Lun.	1	Boucles laurentines	10 km	Saint-Laurent du Var
Dim.	7	Ronde des Collines Nicoises	18,2 km	Nice
MAI				
Dim.	5	Ascension du Col de Vence	11,8 km	Vence
Dim.	12	Ascension du Mont Chauve	12 km	Nice-Falicon
Lun.	20	14 km de Belvédère	14 km	Belvédère
JUIN				
Sam.	8	Boucle de Cagnes	10 km	Cagnes sur Mer
Dim.	30	Courir à la Colmiane	15 km	Saint Dalmas-Valdeblère
JUILLET				
Dim.	28	Ascension de la Bonette	27 km	St Etienne de Tinée
AOUT				
Dim.	11	Course des cimes du Mercantour	12,5 km	Auron
Dim.	25	Course de Louch	13 km	Isola Village
SEPTEMBRE				
Dim.	22	Tour Pédestre de Cap d'Ail	13,2 km	Cap d'Ail
Sam.	28	Les Foulées Roquettanes	15 km	Roquette/Var
Dim.	29	Las Boucles Berluganes	14 km	Beaulieu-sur-mer
OCTOBRE				
Dim.	13	Grand Prix de Gairaut	12,6 km	Nice Gairaut
Dim.	20	Grand Prix du Cavigal	12,2 km	Nice Mont Boron